



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 6 juillet 2010 tenue à la bibliothèque de l'*École polyvalente des Îles* (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Francine CYR (CES* 8) Monique LAFRANCE (CES 3) Micheline LAPIERRE (CES 11) Monica POIRIER (CES 2) Huguette REID (CES 10) <small>*CES = circonscription électorale scolaire</small>	Messieurs	Antoine BÉNARD (parent du primaire) Hugues LAFRANCE (parent du secondaire) Jean-Yves LAPIERRE (CES 6) Gérard R. LEBLANC (CES 9) Gilles VIGNEAULT (CES 5)
----------	---	-----------	--

formant le quorum requis (6 commissaires parmi les 11 commissaires ayant droit de vote).

Étaient absents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES 4) Gabrielle LANDRY (CES 7)	Monsieur	Fernand BÉNARD (CES 1)
----------	---	----------	------------------------

La directrice générale, madame Diane Arsenault, est présente ainsi que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

-Sept (7) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gilles Vigneault, appuyé par madame Micheline Lapierre, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 juin 2010;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. *Villages branchés* : état de la situation;
5. Abolition d'un poste des Services directs aux élèves;
6. Remplacement à la direction adjointe de la *Polyvalente*;
7. Budget 2010-2011 et adoption du taux de taxe;
8. Contrat d'asphaltage;
9. Contrat salle de bain à la *Polyvalente*;
10. Contrats d'été et dépassements;
11. Correspondance;
12. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
13. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-076)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 juin 2010

Il est proposé par madame Monique Lafrance, appuyée par monsieur Antoine Bénard, que le procès-verbal de la réunion du 22 juin 2010 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-077)

3. Période de questions-commentaires du public

-Aucune question ni commentaire.

4. Villages branchés : état de la situation

Madame Diane Arsenault, directrice générale, fait part au Conseil des commissaires de l'état de situation dans le dossier *Villages branchés*. La Commission scolaire est en attente d'une prise de décision de la Municipalité des Îles quant à sa participation au programme. Le dossier est à suivre.

5. Abolition d'un poste des Services directs aux élèves

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par madame Huguette Reid, que soit aboli, de façon rétroactive au 1^{er} juillet 2010, le poste suivant :

BÉNARD, Sylvie PEH *Stella-Maris* 19,00 h / semaine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-078)

6. Remplacement à la direction adjointe de la Polyvalente

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre, que soit nommée madame Claudette Thériault, en remplacement temporaire au poste de direction adjointe à la *Polyvalente* à compter du mois d'août 2010 jusqu'en janvier 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-079)

7. Budget 2010-2011 et adoption du taux de taxe

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la *Commission scolaire des Îles* doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2010-2011;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice égal ou inférieur au montant de l'appropriation de 10 % du surplus accumulé au 30 juin 2008;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 572 041 457 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2010-2011;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire soit fixé à 0,35\$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par madame Huguette Reid, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-080)



8. Contrat d'asphaltage

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par monsieur Gilles Vigneault, d'autoriser les travaux d'asphaltage à la *Polyvalente*, au *Centre d'éducation des adultes* et à l'école *Centrale*, sur une surface totale approximative de 2 049 m² et selon un coût maximal estimé de 55 \$ / m² à *P.B. Entreprises Itée*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-081)

9. Contrat salle de bain à la Polyvalente

À la suite des soumissions reçues, il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par monsieur Gilles Vigneault, d'accorder à *F.J.M. Landry inc.* le contrat de réfection de la salle de bain (salle B) à la *Polyvalente*, au montant de 27 464 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-082)

10. Contrat d'été et dépassements

Il est proposé par monsieur Antoine Bénard, appuyé par monsieur Hugues Lafrance, de déléguer à la directrice générale, madame Diane Arsenault, après approbation majoritaire du comité exécutif, le pouvoir d'autoriser les ordres de changement pour les travaux d'été 2010 et ce, jusqu'à la prochaine réunion des Commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2010-083)

11. Correspondance

- Lettre conjointe de la *Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)*, de l'*Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)*, de l'*Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ)*, de l'*Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec (ADGCSAQ)* et de l'*Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS)* : demande de dérogation en vertu de l'article 24 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire 2013-2014 et la réduction de la dette (projet de loi 100).

12. Période de questions-commentaires

- Un commentaire est exprimé à l'effet que le respect des aires de stationnement semble difficile à observer lors des activités de soccer à la *Polyvalente*. L'installation d'une clôture temporaire semble avoir, soit congestionné la voie de circulation, soit déplacé vers d'autres espaces verts les automobilistes, ce qui n'était pas le but visé. Le régisseur aux ressources matérielles, monsieur Jean-Michel Cyr, verra à en discuter avec les représentants de l'*Association régionale de soccer des Îles-de-la-Madeleine (ARSIM)* afin de corriger la situation.

13. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 20 h 05.

ADOPTÉE (CC. 2010-084)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général